



# Aides aux loisirs : adresses utiles

## Sommaire

Les fiches « Actuel Bourgogne » complètent les fiches nationales Actuel CIDJ

- ▶ 1 - Aides régionales et départementales
- ▶ 2 - Cartes locales

Ce document répertorie les organismes proposant des **aides financières permettant le financement d'une partie des loisirs.**

## ▶ 1 - Aides régionales et départementales

### ▶ 1.1 - Aide au temps libre / CAF

#### Côte d'Or

**Aides aux loisirs culturels et sportifs** : sous conditions de ressources, chaque jeune de 12 à 19 ans, reçoit 6 tickets loisirs de 8 € utilisables pour diverses activités sportives ou culturelles dans des structures de Côte d'Or, signataires de la charte de partenariat, ou adhérents à des organismes signataires.

Ces aides financent adhésion, licence, carte, abonnement à l'année pris dans les clubs sportifs, écoles de musique, centres sociaux, associations socioculturelles, MJC, foyers ruraux, centres de loisirs, chantiers de jeunes... mais ne financent pas **les entrées simples, cours particuliers et activités pratiquées pendant le temps scolaire.** Participation doublée pour enfants bénéficiaires de l'Allocation d'Education Spéciale. Le coût de l'activité doit représenter au moins la valeur d'un ticket.

#### CAF de la Côte d'Or

Service d'Action Sociale  
8 boulevard Clemenceau  
21043 DIJON cedex 9  
Tél. : 0810 25 21 10  
Site Internet : [www.dijon.caf.fr](http://www.dijon.caf.fr)

#### Nièvre

##### Aide aux Temps Libres

Si le quotient familial mensuel des parents est inférieur ou égal à 600 €, s'ils ont un ou plusieurs enfants entre 2 ans et 18 ans, s'ils ont perçu des prestations au 30 octobre de l'année précédente,

**Centre Régional Information  
Jeunesse de Bourgogne**  
Maison des Associations  
2 rue des Corroyeurs – Boîte LL1  
21000 DIJON

Tél. : 03 80 44 18 29  
(administratif)  
03 80 44 18 35  
(documentation)

Fax : 03 80 44 18 45

[documentation@ijbourgogne.com](mailto:documentation@ijbourgogne.com)

[www.ijbourgogne.com](http://www.ijbourgogne.com)



une notification de droit à l'Aide aux Temps Libre, valable pour l'année civile, est adressée systématiquement à la famille.

#### **CAF de la Nièvre**

Service d'Action Sociale  
83 rue des Chauvelles  
58000 NEVERS  
Tél. : 0810 25 58 10  
Site Internet : [www.nievre.caf.fr](http://www.nievre.caf.fr)

### **Saône-et-Loire**

#### **Aide pour séjours en accueil de loisirs du département :**

Si le quotient familial mensuel des parents allocataires est inférieur à 780 € en octobre 2010, et s'ils ont un ou plusieurs enfants nés entre le 01/01/2000 et le 31/12/2008, la CAF leur attribue une attestation accueil de loisirs. Ce document valable du 1<sup>er</sup> février 2011 au 31 janvier 2012, est à présenter à l'accueil de loisirs au moment de l'inscription, sans limitation de durée de fréquentation du centre. Il permettra de bénéficier d'une réduction de tarif établie selon le quotient familial.

#### **Chèques Vacances de l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV) :**

attribués aux familles allocataires dont le quotient familial mensuel n'excède pas 715 € (au titre d'octobre 2010). De 10 € ou 20 €, ils sont valables pour l'inscription des enfants dans les MJC, les entrées dans les parcs d'attraction ou animaliers, l'adhésion à des clubs sportifs... Concerne les enfants nés entre le 1/01/1992 et le 30/09/2010. Selon la composition de la famille, le capital vacances est compris entre 120 € et 300 €. Selon le quotient familial, la contribution varie de 15% à 55%. La démarche des familles est obligatoire : elles doivent passer une commande avant le 31 mars, à partir du document adressé par la CAF en janvier. Les chèques 2011 sont valables jusqu'au 31 décembre 2013.

#### **CAF de Saône-et-Loire**

Service d'Action Sociale  
177 rue de Paris  
71024 MÂCON cedex 9  
Tél. : 0810 25 71 10  
Sites Internet : [www.saoneetloire.caf.fr](http://www.saoneetloire.caf.fr) ou  
<http://blog.caf71.fr>

### **Yonne**

**Tickets loisirs** : pour les enfants de 6 à 18 ans nés entre le 01/06/1993 et le 31/05/2005, dont les parents résidant dans l'Yonne sont allocataires et dont le quotient familial est inférieur ou égal à 650 €.

50€ en tickets loisirs à utiliser pour des activités culturelles ou sportives auprès de clubs ou associations.

La période de validité : du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2012. Les bons sont envoyés automatiquement aux familles qui y ont droit.

#### **CAF de l'Yonne**

Service d'Action Sociale  
12 rue du Clos  
89000 AUXERRE  
Tél. : 0 810 25 89 10 - Fax. : 03 86 72 80 99  
Site Internet : [www.yonne.caf.fr](http://www.yonne.caf.fr)

## **► 1.2 - Coupons sports / Jeunesse et Sports**

Ce dispositif est géré par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la cohésion Sociale. Il est destiné au financement des activités sportives pratiquées régulièrement au sein des clubs agréés Jeunesse et Sports et affiliés à l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances), et accordés aux enfants dont la famille perçoit l'Allocation de Rentrée Scolaire.

Chaque coupon a une valeur de 20 €. Trois coupons sont attribués au maximum. Les tranches financières, les tranches d'âge et le nombre de coupons attribués sont laissés à l'appréciation de chaque direction départementale Jeunesse et Sports.

### **Côte d'Or**

#### **Direction régionale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale de Bourgogne - DRJSCS**

10 boulevard Carnot - BP 1530  
21034 DIJON Cedex  
Tél. : 03 80 68 39 00 - Fax : 03 80 68 39 01  
e-mail : [dr021@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:dr021@jeunesse-sports.gouv.fr)  
Site Internet : [www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr)

### **Nièvre**

#### **Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Nièvre - DDCSPP**

1 rue du Ravelin - BP 54  
58020 NEVERS Cedex  
Tél. : 03 58 07 20 30 - Fax : 03 58 07 20 47  
e-mail : [ddcspp@nievre.gouv.fr](mailto:ddcspp@nievre.gouv.fr)  
Site Internet : [www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr)

### **Saône-et-Loire**

#### **Direction départementale de la cohésion sociale de Saône-et-Loire - DDCS**

173 boulevard Henri Dunant  
71000 MÂCON



Tél. : 03 85 21 99 00 - Fax : 03 85 21 99 01  
e-mail : dd071@jeunesse-sports.gouv.fr  
Site Internet : www.ddcs71.fr  
*Note : l'accueil du public concernant le pôle « éducation, sport, jeunesse et vie associative » et le pôle « Réglementation, emploi et formation » se fait au site Tassigny, 972 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.*

## Yonne

### **Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Yonne - DDCSPP**

3 rue Jehan Pinard - BP 19  
89010 AUXERRE Cedex  
Tél. : 03 86 72 69 00  
e-mail : dd089@jeunesse-sports.gouv.fr  
Site Internet : www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr

### ► 1.3 - Passeport Loisiroscope des incontournables

Six passeports pour découvrir les régions Bourgogne, Franche-Comté et environs, vendu 20 € aux particuliers (librairies), associations et dans les Comités d'Entreprise.

Principe : une entrée gratuite pour une payante (musées, sites exceptionnels, abbayes, châteaux, parcs et jardins, promenade en bateaux, petits trains, spectacles, parc d'attractions, espaces animations...).

#### **Carte Performance**

1 impasse des Acacias  
21850 SAINT-APOLLINAIRE  
Tél. : 03 80 72 10 00 - Fax. : 03 80 73 52 37  
e-mail : info@cartepformance.fr  
Site Internet : www.cartepformance.fr

### ► 1.4 - Carte Club

Carte vendue aux étudiants

Coût : 25 €.

Nombreuses réductions auprès des commerçants de Dijon et dans toute la France. La Carte donne accès également aux services logement, stages et jobs de la SMEREB.

#### **SMEREB**

11 ter boulevard Voltaire  
21000 DIJON  
Tél. : 0 810 05 2000  
Site Internet : www.smereb.fr ou  
www.leclubetudiant.com  
*Vendue également dans les agences SMEREB du Creusot, d'Auxerre.*

### ► 1.5 - Réductions cinéma

**Cartes d'abonnement** : Le prix d'une place cinéma plein tarif peut varier de 7 € à 8,50 € environ.

Les possibilités de réduction dans les salles sont nombreuses : tarifs réduits pour tous certains jours, tarifs réduits pour certains publics (scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi etc...). De plus, des cartes d'abonnement à 5 ou 10 tickets permettent d'abaisser le coût de la séance aux alentours de 5,50 €.

Certains cinémas proposent aussi des séances à 3 €, en matinée ou sur de courtes périodes.

Pas de salle UGC en Bourgogne, adhérentes aux formules « UGC illimitée ».

#### **Passeurs d'Images**

Opération menée par le Centre National de la Cinématographie avec la participation de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), des professionnels du cinéma et des collectivités territoriales.

Elle permet à certains jeunes de moins de 25 ans (notamment dans les quartiers populaires et les petites communes) d'obtenir des contremarques de 1,50 € par séance sur le tarif réduit pratiqué dans les salles de cinéma. Elle leur permet aussi d'assister à des séances plein-air gratuites (l'été), à des séances-rencontres avec divers intervenants, ainsi qu'à des ateliers de pratique audiovisuelle.

Informations dans les mairies ou auprès de l'Union Départementale des MJC de Côte d'Or (Mme Karine Feuillet).

Tél. : 03 80 43 60 42

Site Internet : [www.passeursdimages.fr](http://www.passeursdimages.fr)

#### **Le Printemps du cinéma en mars**

Organisé par la Fédération Nationale des Cinémas Français (FNCF), en collaboration avec l'ensemble des professions du cinéma et de divers sponsors.

Le principe est de proposer durant 3 jours (dimanche, lundi et mardi de la mi-mars), dans toutes les salles, à toutes les séances et pour tous les films, un tarif exceptionnel de 3,50 € par place.

Site Internet : [www.printempsducinema.com](http://www.printempsducinema.com)

#### **La Fête du cinéma en juin**

Organisé par la Fédération Nationale des Cinémas Français (FNCF), en collaboration avec l'ensemble des professions du cinéma et de divers sponsors.

Principe : les spectateurs se voient remettre un carnet passeport pour l'achat d'une place à plein tarif qui donne ensuite accès à toutes les séances suivantes, pendant les 7 jours au tarif de 3 € la séance.

Site Internet : [www.feteducinema.com](http://www.feteducinema.com)



## ► 2 - Cartes locales

### ► 2.1 - Carte Culture Etudiants / Le Grand Dijon

S'adresse aux étudiants des établissements post-bac de l'agglomération dijonnaise (université, classes prépas, BTS, écoles...). Elle coûte 5 € et offre des tarifs privilégiés (5,50 € : danse, théâtre, festivals, musiques - 3,50 € : cinéma d'art et essai Eldorado) sur des spectacles proposés par les structures partenaires du Grand Dijon (Chenôve, Dijon, Fontaine-lès-Dijon, Longvic, Marsannay-la-Côte, Saint-Apollinaire, Talant, Quétigny) : ABC, la Vapeur, Opéra-Dijon, le conservatoire national de région, le Bistrot de la Scène, etc...

Cette carte est valable du 1<sup>er</sup> septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante.

Vendue sur présentation d'un justificatif du statut d'étudiant, une photocopie d'une pièce d'identité avec photo un chèque de 5 €, d'une photo par : FNAC, Mairie de Dijon, mairie annexe Mansart, Athénium, Maison de l'Etudiant, ou par correspondance auprès de :

**Le Grand Dijon**  
**Communauté de l'agglomération dijonnaise**  
40 avenue du Drapeau - BP 17510  
21075 **DIJON** cedex  
Tél. : 03 80 50 35 35 - Fax : 03 80 50 13 36  
e-mail : [info@carteculture.fr](mailto:info@carteculture.fr)  
Site Internet : [www.carteculture.fr](http://www.carteculture.fr)

### ► 2.2 - Carte Pass'Sport

Cette carte permet l'accès libre et gratuit à certaines installations municipales comme la piscine, les tennis extérieurs, le boulodrome, ou encore la bibliothèque. Le titulaire de la carte peut se rendre dans l'un de ces établissements pour pratiquer son sport favori.

Pour obtenir cette carte, il suffit d'habiter Chenôve depuis au moins 3 mois et de verser sa cotisation annuelle 38 €. Pour plus de renseignements s'adresser :

**Maison des Sports**  
15 rue de Marsannay  
21300 **CHENÔVE**  
Tél. : 03 80 51 55 50  
Site Internet : [www.ville-chenove.fr](http://www.ville-chenove.fr)

## ► 2.3 - Carte Performance (privée)

La Carte Performance propose des réductions en Côte d'Or.

Vendue aux particuliers 22 €, aux Comités d'entreprises et à tout groupe constitué (+ 5 personnes) à un tarif dégressif.

Validité : 1 an.

- 5 à 25% de réduction dans 200 commerces
- 15% de réduction dans 40 restaurants
- 230 bons détachables : 50 % de réduction sur les loisirs, les sports et 120 bons détachables d'une entrée gratuite pour une payante dans les sites touristiques de Côte d'Or, aux bowlings, billards, discothèques, matchs JDA, hockey, handball féminin...
- entrées à tarif réduit dans les cinémas Olympia, Darcy et Cap Vert de Dijon et Quétigny.

### **Carte Performance**

1 impasse des Acacias  
21850 **SAINT-APOLLINAIRE**  
Tél. : 03 80 72 10 00 - Fax. 03 80 73 52 37  
e-mail : [performance@wanadoo.fr](mailto:performance@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.cartepformance.fr](http://www.cartepformance.fr)

## ► 2.4 - Bourse Sport et Culture Quétigny

Cette bourse doit permettre aux jeunes de Quétigny de moins de 20 ans et à la charge de leurs parents (« non imposable ») de pratiquer une activité sportive ou culturelle dans le cadre de celles proposées par les associations ayant signé une convention avec la Mairie de Quétigny (Centre socioculturel Léo Lagrange, ASQ, École associative de Musique Danse et des Arts plastiques, l'association du golf de Quétigny).

Le montant des aides, 40, 69, ou 85 € (8 € minimum demandés aux familles), varie selon celui des ressources et selon celui de la cotisation. Elles peuvent couvrir une partie ou la totalité du montant de la cotisation.

Les demandes sont faites directement :

**CCAS - Centre Communal d'Action Sociale**  
Château Service  
22 avenue du Château  
21800 **QUETIGNY**  
Tél. : 03 80 48 41 20

## ► 2.5 - Passeport loisirs de Quétigny

Utilisable du 01/09 au 31/08 de l'année en cours, le passeport loisirs offre des avantages aux résidents de Quétigny :

Tennis, bibliothèque, ludothèque en accès gratuits ; réductions sur le golf, les Cinéma Cap Vert, ABC,



Darcy, Devosge, le centre équestre, les activités musicales, atelier informatique ORE, école de musique, de danse et des arts, centre socioculturel Léo Lagrange, les spectacles ainsi que des réductions offertes à Dijon par le Bistrot de la Scène, le Grenier de Bourgogne, le Théâtre National Dijon Bourgogne, Théâtre marionnettes de la Toison d'Or,  
Coût de la carte : 1,50 € pour les moins de 18 ans, 4,50 € pour les adultes.

#### Mairie

Service des sports, jeunesse, vie associative, animation

Place de la Mairie

21800 **QUETIGNY**

Tél. : 03 80 48 28 50

### ► 2.7 - Carte jeunes de la ville de Talant

Cette carte pour les 11-25 ans propose :

- une réduction de 30 % sur la cotisation annuelle à l'une des associations culturelles ou sportives partenaires.
- un tarif spécial sur les activités municipales de loisirs et les sorties organisées par le centre social La Turbine.
- des avantages sur des spectacles, salons, manifestations sportives ou culturelles.
- un an d'accès gratuit à la bibliothèque municipale multimédia Henri Vincenot.
- des remises dans des boutiques, cinémas et restaurants.

Coût de la carte : 10,05 €

Validité : de septembre à septembre

#### Centre social La Turbine

2 rue Colette

21240 **TALANT**

Tél. : 03 80 44 60 80

Site internet : [www.talant.fr](http://www.talant.fr)

### ► 2.8 - Euro J+ en Saône-et-Loire

Les Euro J+ offrent la possibilité aux collégiens de Saône-et-Loire de bénéficier de réductions sur les loisirs sportifs et culturels pour un montant total de 50 €.

Sont concernés :

- les collégiens des établissements scolaires publics et privés sous contrat.
- les élèves de 4<sup>ème</sup> CPA, CLIPA, les jeunes des Maisons Familiales Rurales (de 11 à 16 ans).
- les jeunes inscrits dans les établissements accueillant handicapés (de 11 à 16 ans).

Les réductions portent sur :

- une inscription à l'UNSS

- une inscription à une association sportive
- une inscription à une association culturelle
- l'achat d'un livre ou d'un CD
- l'achat d'une place de spectacle, de concert, de cinéma, une entrée au musée ou à une exposition.

Les Euro J+ sont diffusés dans chaque collège de Saône-et-Loire et sont valables jusqu'au 31 juillet 2012.

Pour toutes informations :

#### Conseil général de Saône-et-Loire

Direction de l'Education, de la Jeunesse et des Sports

Espace Duhesme

18 rue de Flacé

71000 **MÂCON**

Tél. : 03 85 39 75 05

e-mail : [dej@cg71.fr](mailto:dej@cg71.fr)

Site Internet : [www.cg71.fr](http://www.cg71.fr)

## ► Bon à savoir

### ► Carte familles nombreuses

La **carte familles nombreuses** propose des réductions tarifaires auprès d'une vingtaine de partenaires (supermarchés, électronique, restauration, loisirs...) Cette carte s'adresse à toutes les familles d'au moins 3 enfants de moins de 18 ans. Cette carte est étendue aux familles modestes et aux familles monoparentales comptant 1 ou 2 enfants de moins de 18 ans.

Les réductions sur les transports ferroviaires sont de : 30% à 75% selon le nombre d'enfants pour chaque membre de la famille.

Le dossier de demande est à retirer non seulement dans les gares SNCF, mais aussi dans les caisses d'allocations familiales, dans les agences de la Mutualité Sociale Agricole et dans certaines mairies.

Site Internet : [www.famille.gouv.fr](http://www.famille.gouv.fr)

rubrique carte familles nombreuses.

Site de la SNCF où il est possible de faire une demande de carte :

[www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)

